

AGENT POINT SECURITE ECOLE H/F (Police Municipale)

Pour assurer la sécurité au moment des entrées et sorties de classe, la Ville recrute des vacataires « point école ». Un rôle essentiel qui s'inscrit dans une démarche citoyenne : protéger les enfants, leurs parents et les passants qui empruntent les passages piétons proches des établissements scolaires.

Située dans un environnement privilégié, au cœur de la Plaine de Versailles classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, à moins de 30 km des portes de Paris, Les Clayes-sous-Bois et ses 18 000 habitants bénéficient d'un cadre de vie agréable alliant le caractère remarquable de son patrimoine historique et naturel avec le dynamisme de sa vie économique et la richesse de son tissu associatif.

Les 450 agents communaux et l'équipe municipale font vivre quotidiennement les services et les équipements publics.

Une ville qui cultive le bien vivre ensemble !

> www.lesclayessousbois.fr

La ville fait partie de la communauté d'agglomération :



230 000 habitants / 12 communes
2ème pôle économique de la Région Île-de-France

Accès :

- Ligne N de la SNCF
- Desservie par Cars Hourtoule, STAVO et Transdev-CSO
- À proximité : N12, D11, D30 et D98

MISSIONS

Assurer la protection des enfants et des accompagnants sur les points écoles.

Veiller à la sécurité des abords de l'école.

JOURS DE TRAVAIL

Lundi – mardi – jeudi – vendredi sauf les vacances scolaires

HORAIRES (ENVIRON 10H/SEMAINE)

Aux heures d'entrées et de sorties des écoles (en fonction de l'école).

REMUNERATION : SMIC + 10% de congés payés

PROFIL

Diplôme : Aucun

Connaissances :

- Notions de sécurité routière
- Bon contact avec les parents et les enfants

Qualités :

- Rigueur
- Ponctualité
- Sens des responsabilités

Les candidatures doivent être adressées à :

Monsieur Le Maire
Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
78340 Les Clayes-sous-Bois

ou recrutement@lesclayessousbois.fr
Renseignements : 01 30 79 38 41
Poste à pourvoir dès que possible
Une réponse vous sera apportée sous 15 jours